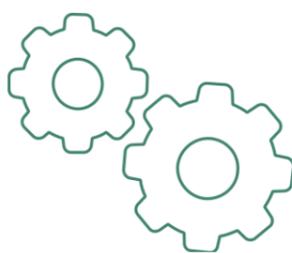




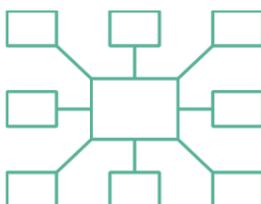
**S'AFFILIER À  
LA LIGUE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
FÉDÉRATION DES LANDES  
SAISON 2020/2021**



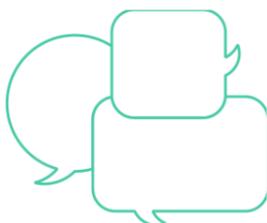
## S’AFFILIER À LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT C’EST :



*Se faire accompagner dans le développement de ses projets grâce à des outils, des formations et des ressources qui facilitent le quotidien des dirigeants, élus et bénévoles associatifs.*



*Faire partie d’un réseau d’associations et de bénévoles sur son territoire, partager son expérience et ses pratiques et coopérer sur des projets communs.*



*Contribuer à une parole commune pour défendre la liberté d’association, vecteur de démocratie et d’émancipation, la laïcité et l’égalité de tous et pour faire vivre l’éducation populaire, sous toutes ses formes.*

La Ligue de l’enseignement est un réseau associatif engagé pour l’éducation de tous, tout au long de la vie. Elle regroupe, à travers **103 fédérations départementales**, près de **30 000 associations locales** présentes dans **24 000 communes** et représentant **1,6 million d’adhérents**.

**S’engager à la Ligue**, c’est faire le choix d’une planète vivable, d’une société ouverte, généreuse et responsable ; c’est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité ; c’est construire de la solidarité et agir contre les inégalités ; c’est prendre sa part dans une démocratie qui implique tous ses citoyens ; c’est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l’échelle de l’humanité.

## LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT DES LANDES

Avec 215 associations affiliées, 11.250 adhérents et près de 500 bénévoles, la Ligue de l’enseignement des Landes est une formidable richesse par ses ressources. Elle anime la vie locale, développe la solidarité et contribue à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une république laïque.

Nous encourageons les initiatives locales qui permettent à tous d’accéder à l’éducation, à la culture, au loisir et au sport dans la reconnaissance des diversités culturelles.

La Ligue de l’enseignement des Landes est animée par des élus, eux-mêmes responsables d’associations affiliées.



## DES OUTILS ET SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER ET FACILITER VOTRE QUOTIDIEN DE DIRIGEANT ET DE BÉNÉVOLE ASSOCIATIF



**L'agrément Service civique pour accueillir des jeunes volontaires dans votre association.** La Ligue de l'enseignement, acteur incontournable du Service civique vous fait bénéficier de son agrément et de son expertise. Elle se charge de toutes les démarches administratives. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur l'accueil de jeunes volontaires en mission service civique qui vous accompagnent dans le développement de vos projets.

**Un logiciel de comptabilité en ligne « BasiCompta »**, conçu spécifiquement pour les petites associations et pour faciliter la vie de votre trésorier : saisie simplifiée de vos dépenses, recettes et subventions, gestion de vos immobilisations (investissements) et de leurs amortissements, clôture des comptes avec l'édition du bilan et du compte de résultats demandés par vos financeurs...



**Des formations gratuites en présentiel et en ligne** pour les dirigeants, élus et bénévoles d'associations : « comment mobiliser les bénévoles de son association », « s'initier à la gestion comptable », « financer ses projets », « développer son projet associatif », « gérer son association au quotidien »...

**Des experts de la vie associative à votre écoute.** Une équipe est disponible pour vous orienter dans la gestion de votre association et le développement de vos projets.



**L'APAC, une assurance de proximité, solidaire et mutualiste**, vous propose des garanties sur mesure pour couvrir au mieux tous les risques liés à vos activités. Un interlocuteur dédié au sein de la Fédération est à votre écoute pour vous accompagner dans le choix des solutions assurantielles les plus adaptées, à la signature du contrat, au moment du sinistre comme à toutes les étapes de la relation.

**Un réseau d'acteurs associatifs et d'établissements scolaires** pour développer des partenariats et permettre la réalisation de nouveaux projets.



**Et une multitude de dispositifs et services à activer selon vos besoins** : accès au Centre de Ressources Départemental à la Vie Associative ainsi qu'au Comptoir d'Education Populaire, mise à disposition d'espaces pour vos réunions, d'un service copies à petits prix, de prêt de matériels et d'expositions, organisation de séjours, classes de découvertes, accueil de groupes, voyages scolaires éducatifs avec le service Vacances et notre centre le Domaine Equiland à Cassen...

## LES PROCÉDURES D'AFFILIATION

Nous vous rappelons que depuis la saison 2018-2019, la gestion des affiliations sur internet est devenue obligatoire. Vous trouverez ci-contre les procédures à suivre pour vous affilier sur la plateforme Webaffiligue. Toutefois, pour vous accompagner sereinement vers cette transition numérique, nous maintenons cette année encore la possibilité de votre affiliation par courrier si vous le souhaitez.



### CONTACTS

Patrice FERNANDEZ  
Délégué Vie associative,  
Jeunesse et Citoyenneté  
[pfernandez@laligue40.fr](mailto:pfernandez@laligue40.fr)

Eulalie MORANTE  
Gestion APAC et affiliations  
[emorante@laligue40.fr](mailto:emorante@laligue40.fr)

**Ligue de l'enseignement  
Fédération des Landes**  
91 impasse Joliot Curie  
40280 Saint-Pierre-du-Mont  
05 58 06 31 32  
[www.laligue40.fr](http://www.laligue40.fr)  
[www.40.assoligue.org](http://www.40.assoligue.org)

## 1ÈRE AFFILIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (PAR INTERNET)



01

Rendez-vous sur [www.rejoigneznous.org](http://www.rejoigneznous.org)



02

Remplissez le formulaire. Notre Délégué Vie associative prendra contact avec vous pour une première rencontre.

## RÉ-AFFILIATION PAR INTERNET (PRIORITAIREMENT)



01

Rendez-vous sur [www.affiligue.org](http://www.affiligue.org).



02

Renseignez votre identifiant et mot de passe de dirigeant d'association (si vous ne les avez pas, contactez la Ligue de l'enseignement des Landes).



03

Modifiez les informations, imprimez, datez et signez le document.

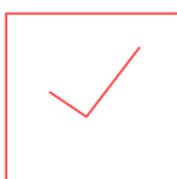


04

Téléversez le document scanné sur **Webaffiligue**, ou envoyez le par mail, par courrier ou encore déposez-le à la Ligue de l'enseignement des Landes.

Vous pouvez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.

## RÉ-AFFILIATION PAR COURRIER



01

Vérifiez, modifiez et complétez les informations du formulaire d'affiliation que nous vous avons adressé.



02

Faites dater et signer le document par le-la Président-e de l'association.



03

Déposez ou envoyez le document à la Ligue de l'enseignement accompagné du bon de commande et du règlement de l'affiliation.

Lorsque la fédération aura validé votre demande, vous pourrez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.

## LES SERVICES LIÉS A L’AFFILIATION



### ACTIONS ÉDUCATIVES ET CITOYENNES DE LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT

Participez aux différentes actions pilotées par la LEL :

- ★ Formations « **Valeurs de la République et laïcité** » (la Ligue de l’enseignement des Landes est habilitée par l’Etat pour former les acteurs associatifs dans le domaine de la laïcité),
- ★ Dispositif européen « **Jouons la carte de la Fraternité** » à l’attention des jeunes des établissements scolaires et/ou des centres de loisirs,
- ★ Ciné-débats « **Landes of Freedom** », sur la thématique des luttes contre les discriminations et la haine anti-LGBT,
- ★ Cycle de formations « **Le Parcours citoyen** » dédié à la construction d’une société plus juste et plus solidaire,
- ★ Réseau « **Les Promeneurs du Net** », présence éducative sur les réseaux sociaux pour accompagner les jeunes dans leur vie numérique.

### SERVICE CIVIQUE : DÉVELOPPEZ VOS PROJETS ASSOCIATIFS EN ACCUEILLANT UN JEUNE VOLONTAIRE EN MISSION

Grâce à son agrément national, la Ligue de l’enseignement des Landes vous permet d’accueillir dans votre association un jeune volontaire âgé entre 16 et 25 ans. A hauteur de 24 heures minimum par semaine (jusqu’à 30 heures) et pour une durée moyenne de mission de 6 à 8 mois, il participera à vos côtés au développement de vos actions.

La Ligue de l’enseignement se charge de vous aider dans la rédaction et la publication de l’annonce de mission, dans le recrutement du jeune volontaire et assure un suivi durant la durée de sa mission. La Ligue de l’enseignement des Landes assure par ailleurs l’animation des formations obligatoires : Formation Civique et Citoyenne de 2 jours, Formation PSC1 (via l’UFOLEP) pour tous les jeunes volontaires, Formations « tuteurs » pour les accompagnateurs au sein des structures d’accueil.



### BASICOMPTA : VOTRE MEILLEUR ALLIÉ POUR VOTRE COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE



BasiCompta est un logiciel développé par AWA et proposé par la Ligue de l’enseignement à ses associations affiliées à un tarif préférentiel. BasiCompta est accessible en ligne et ne nécessite aucune installation particulière. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.

**Coût d’accès au logiciel pour les associations affiliées : 50€** (coût annuel, maintenance incluse). La Ligue de l’enseignement des Landes assure gratuitement la formation obligatoire pour les associations affiliées en C1. Pour tout renseignement, contactez notre Délégué Vie associative, Patrice Fernandez : [pfernandez@laligue40.fr](mailto:pfernandez@laligue40.fr)

### CENTRE DE RESSOURCES DÉPARTEMENTAL À LA VIE ASSOCIATIVE : BÉNÉFICIEZ D’UN PROGRAMME D’APPUI RÉSERVÉ AUX STRUCTURES AFFILIÉES

Avec le Centre de Ressources Départemental à la Vie Associative (CRDVA - [www.40assoligue.org](http://www.40assoligue.org)), votre affiliation à la Ligue de l’enseignement vous permet de bénéficier d’un **accompagnement privilégié en fonction de vos besoins** : formations thématiques gratuites « Dynamiser son équipe associative », « Préparer, organiser et animer ses réunions »..., ateliers spécifiques « BasiCompta », « financement participatif & Hello Asso »..., conseils et accompagnement personnalisés en matière de développement de projets, mise à disposition de matériels, d’expositions ou encore de salles pour vos réunions ou événements... Vous recevez la lettre d’information de la Ligue de l’enseignement des Landes dans laquelle vous pouvez communiquer sur vos projets et événements.

La LEL vous apporte également un soutien juridique en matière de droit des associations, droit social... La Ligue de l’enseignement des Landes prend également en charge 50% de l’affiliation au CNEA **uniquement aux associations affiliées en C1 Fédéré**.

En tant que structure affiliée, vous pouvez également intégrer **Le Comptoir d’Education populaire, tiers-lieu initié et piloté par la Ligue de l’enseignement des Landes** : implication dans le « Comptoir des idées » et mise en relation avec d’autres partenaires pour penser les enjeux démocratiques contemporains et développer des projets éducatifs et culturels innovants, participation au maillage territorial du réseau d’éducation populaire, accès au Fablab’ et ses ressources numériques, etc.

## LES SERVICES LIÉS A L’AFFILIATION

### L’ATTESTATION SACEM/SACD : POUR DIFFUSER DE LA MUSIQUE LORS DE VOS ÉVÉNEMENTS OU METTRE EN SCÈNE DES TEXTES D’AUTEURS DANS VOS SPECTACLES

Une fois votre affiliation effective, la Ligue de l’enseignement des Landes vous adressera une attestation (sur demande) vous permettant de bénéficier auprès de la SACEM et de la SACD de remises allant de 9,5% à 12,5% cumulables avec les réductions de 20% et 10% accordées en cas de déclaration préalable.

Auparavant payante, **cette attestation est à présent gratuite**. L’attestation est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

### L’APAC : L’ASSURANCE DES ACTIVITÉS ET DES ADHÉRENTS



#### Principes généraux

1 - L’affiliation à la Ligue de l’enseignement n’accorde pas de facto de garanties d’assurances à votre association (exception concernant les affiliations forfaitaires pour les structures non-associatives). Ce sont les adhésions des dirigeants, membres et pratiquants de votre association à la Ligue de l’enseignement (devenant ainsi titulaires d’une carte et/ou d’une licence) qui octroient les couvertures de la Multirisque Adhérents Associations de l’APAC. Cette multirisque MAA garantit ainsi la responsabilité civile et l’Individuelle accident des adhérents ainsi que la responsabilité civile et les risques divers habituels de l’association en tant que personne morale.

2 - La MAA couvre la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août (quelle que soit la date d’affiliation).

3 - Toute activité exceptionnelle doit faire l’objet d’une demande complémentaire d’assurance temporaire.

#### La fiche diagnostic

Il est impératif de remplir ce document et de nous le retourner signé. Cette fiche permet à l’APAC d’évaluer la bonne couverture de vos activités, de bien connaître vos attentes en matière d’assurances et de vous proposer un devis annuel.

#### Bon à savoir...

Toutes les activités pratiquées au sein de votre association doivent être mentionnées dans le document «d’affiliation». Vérifiez bien qu’il n’existe pas d’incompatibilité entre vos statuts et vos activités.

N’attendez pas d’avoir le renouvellement de tous vos adhérents pour commencer à couvrir les premiers adhérents.

Toute demande d’assurance temporaire doit impérativement être accompagnée de son règlement.



### PANA : POINT D’APPUI NUMÉRIQUE ASSOCIATIF

En partenariat avec HelloAsso, La Ligue de l’enseignement des Landes est devenue « Point d’Appui Numérique Associatif ». Vous pouvez ainsi bénéficier de **notre expertise en matière de transition numérique** dans vos associations et établissements. Nous organisons des formations à l’utilisation d’outils numériques (mails, réseaux sociaux...) et accompagnons vos équipes sur des programmes numériques spécifiques (exemple : formation au coding et à la robotique pour les structures souhaitant intégrer des animations sur ces thématiques auprès de leurs publics).

### CYCLE DE FORMATIONS : RENFORCEZ VOS COMPÉTENCES ASSOCIATIVES

Avec **plus de 60 formations dispensées depuis 2016**, la Ligue de l’enseignement est le **premier opérateur du département** à animer **des sessions de formation gratuites** à destination des dirigeants, élus et bénévoles associatifs : fonctionnement général, aspects juridiques, économiques, responsabilités, organisation de manifestation, communication, mobilisation de bénévoles, laïcité et lutte contre toutes les formes de discrimination, etc.

## LES RENDEZ-VOUS A VENIR

### RÉUNION D'INFORMATION SUR LE LOGICIEL BASICOMPTA

BasiCompta est un logiciel développé par AWA et proposé par la Ligue de l'enseignement à ses associations affiliées à un tarif préférentiel intégrant un accompagnement annuel (formation, conseil, maintenance).

Une réunion d'information pour les associations intéressées est organisée le **jeudi 17 septembre de 18h à 20h** à la Ligue de l'enseignement des Landes, à Saint-Pierre-du-Mont.

Pour vous inscrire à cette réunion, merci de compléter le bulletin de participation que vous trouverez ci-dessous (à nous retourner par courrier ou par mail).

### LES RENCONTRES DE TERRITOIRE

Organisées conjointement par le secteur Vie associative de la Ligue de l'enseignement des Landes, les secteurs USEP et UFOLEP des Landes, ces rencontres visent à vous apporter toutes les informations utiles pour accompagner au mieux vos démarches d'affiliation et de ré-affiliation, répondre à vos interrogations et vous présenter les avantages liés à votre adhésion.

#### PROGRAMME DES RENCONTRES

1 – Présentation des principaux dispositifs et services proposés par la Ligue de l'enseignement des Landes, l'USEP et l'UFOLEP.

2 – Présentation de la campagne d'affiliation 2020/2021

3 – Ateliers pratiques pour s'affilier, se ré-affilier, maîtriser Web-Affiligue, l'Assurance APAC...

4 – Tour de table pour répondre à vos interrogations et demandes de conseil divers...

Chacune des réunions de territoires se terminera par un apéritif convivial.

#### DATES

**Lundi 21 septembre 2020, de 18h30 à 20h30**

FJEP de Pontonx, 133 rue de la Carrère  
40465 Pontonx-sur-l'Adour

**Lundi 28 septembre 2020, de 18h30 à 20h30**

Amicale laïque d'Hagetmau, 910 avenue Corisande  
40700 Hagetmau

**Mardi 29 septembre 2020, de 18h30 à 20h30**

Club Omnisport de Labouheyre – lieu à confirmer à Labouheyre

**Mardi 6 octobre 2020, de 18h30 à 20h30**

Amicale laïque de Mont-de-Marsan, 39 avenue Martin Luther King,  
40000 Mont-de-Marsan

**Mercredi 7 octobre 2020, de 18h30 à 20h30**

Centre de Loisirs « La Souque », Allée du Temps Libre  
40230 Saint Vincent de Tyrosse

**Lundi 12 octobre 2019 de 17h à 18h**

Web-rencontre par internet (détails de connexion à venir)



### BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom, Prénom : .....

Association / Structure : .....

Fonction occupée : .....

Participera à :

BasiCompta

Les Rencontres de territoire (préciser la date : .....) )

Bulletin à nous retourner à : Ligue de l'enseignement des Landes – 91 impasse Joliot Curie – 40280 Saint-Pierre-du-Mont / ou par mail : [contact@laligue40.fr](mailto:contact@laligue40.fr)

## RÉCAPITULATIF DES SERVICES LIÉS A L'AFFILIATION

### C1 Fédérée

Association ou section d'association dont tous les membres sont adhérents à la Ligue de l'enseignement des Landes + l'association a signé une convention de partenariat avec la Ligue de l'enseignement des Landes

### C1

Association ou section d'association dont tous les membres sont adhérents à la Ligue de l'enseignement des Landes

### C2

Association dont une partie des membres sont adhérents à la Ligue de l'enseignement des Landes (a minima, les membres du bureau)

### C3

Etablissements scolaires, établissements publics d'administration, collectivités territoriales, comités d'entreprises, SCOP, SCICI et entreprises, groupements et collectifs...

Intervention personnalisée sur un besoin précis : écriture du projet associatif, rédaction de vos statuts, stratégie de communication, budget associatif, appui juridique...	illimité	3 interventions	1 intervention	
Accès privilégié au CRDVA - Centre de Ressources Départemental à la Vie Associative : conseil en droit des associations, droit social, droit de la culture, responsabilité des dirigeants...	illimité	illimité	illimité	
Affiliation au CNEA	Prise en charge de votre affiliation à hauteur de 50%			
Assurance APAC spécialisée pour les associations	✓	✓	✓	
Accès à BasiCompta	✓	✓	✓	
Formation BasiCompta	Gratuite	Gratuite	30 €	
Visa Sacem/SACD	✓	✓	✓	
Accueil d'un Service civique en intermédiation dans votre structure. Appui administratif et suivi du jeune volontaire	✓	✓	✓	✓
"Ateliers 1901" - Ateliers thématiques gratuits réservés aux structures affiliées	✓	✓	✓	✓
Accès prioritaires aux autres formations dispensées toute l'année (gestion associative, communication, comptabilité, Valeurs de la République & laïcité...)	✓	✓	✓	✓
Un atelier sur le numérique ou sur l'écologie gratuit dans le cadre du Parcours Citoyen (dans le limite des ateliers disponibles)	✓	✓	✓	✓
Tarif réduit sur les autres ateliers dans le cadre du Parcours Citoyen	✓	✓	✓	✓
Adhésion au Comptoir d'Education Populaire et accès à ses services	Gratuit	Réduction de 70%	Réduction de 40%	Gratuit
Accès à des dispositifs tels que "Jouons la Carte de la fraternité" et mise à disposition gratuite du matériel	✓	✓	✓	✓
Prêt d'expositions et de matériel pédagogique	✓	✓	✓	✓
Mises à disposition gratuite de salles pour vos réunions...	✓	✓	✓	✓
Tarif préférentiel pour impression photocopie N&B et couleurs A4 et A3 (nombre de copies plafonné)	✓	✓	✓	✓
Publication de vos infos dans la lettre d'information "Ligue'Infos" (environ 4500 contacts dans les Landes et en France)	✓	✓	✓	✓
Tarif réduit sur les spectacles dans le cadre de la programmation "Rencontres en Grande Lande", réservé aux personnes affiliées à la Ligue de l'enseignement des Landes	✓	✓	✓	